L'hiver au Parc P.Mistral

EXPOSITION – BAJATIÈRE
Notre Quartier

Décembre 2021

Bulletin d'information de l'Union des Habitants du Quartier Exposition-Bajatière (UHQEB)
Association loi de 1901

SOMMAIRE

Editorial p 1
L'assemblée générale p 2et 3
Les aménagements cyclables p 4
Secteur Peretto p 5
Arbres p 6
Projet budget participatif p 7
Adhésion p8

Union des
Habitants du
Quartier
Exposition
Bajatière

EDITORIAL

L'assemblée générale est un point important dans la vie d'une association et un moment privilégié de rencontre avec les adhérents. Bonne nouvelle, nous avons enfin pu nous réunir dans la salle Moyrand en octobre à la grande satisfaction de tous. Pour l'instant, il faut attendre les directives pour envisager le traditionnel pot du nouvel an, plus informel, qui nous réunit de manière conviviale.

Annoncées par la Ville dès le mois de juin, les « Places aux enfants » ont été réalisées cet été avec selon le lieu, une acceptation différente des riverains, voire même des recours et surtout un respect très variable des nouvelles contraintes de stationnement et de circulation. Pour l'instant le calendrier de la concertation, deuxième étape promise lors de l'AG, n'a toujours pas été arrêté.

La Métro a annoncé son intention de poursuivre les Chronovélos vers le sud sur les avenues Jean Perrot et Marcelin Berthelot. Pour l'avenue Jean Perrot, ce serait un changement d'ampleur, sur toute la largeur, de façade à façade, première étape d'une liaison vers Eybens et surtout d'une requalification de cette artère. Un aménagement que nous demandions depuis longtemps pour lui redonner vie, avec une partie centrale apaisée du square Bajatière au parc Soulage.

De la même manière, la fin des travaux du Lycée Mounier devrait marquer le lancement de nouvelles études et permettre de répondre aux attentes des habitants sur l'avenue Marcelin Berthelot en termes de qualité de vie.

Ils comptent être entendus pour faire valoir leurs propositions et leur connaissance du quartier dès les premières étapes de ces projets. Ce qui n'a pas toujours été le cas auparavant.

Avant une nouvelle année éclairée par de nombreux espoirs mais aussi assombrie d'incertitudes, l'UHQEB vous souhaite de bonnes et chaleureuses fêtes de fin d'année.

Michel FRUNEAU président de l'UHQEB

L'ASSEMBLEE GENERALE de l'UHQEB le 19 Octobre 2021.

Première Partie : Assemblée Générale Ordinaire

La séance est ouverte à 18h30.

Michel Fruneau, Président, souhaite la bienvenue aux participants, enfin physiquement réunis, pour une assemblée générale dans le respect des règles sanitaires (environ 80 personnes présentes). Il rappelle que l'Assemblée Générale est ouverte à tous mais que seuls les adhérents présents ou représentés à jour de leur cotisation 2020 prennent part aux votes.

Les rapports des commissions, le rapport moral et les documents budgétaires ont été transmis avec les documents préparatoires à l'AG et les convocations.

Crédit Photo Serge Massé /Dauphiné Libéré

I -Les responsables des commissions et des groupes de travail rappellent brièvement les activités de 2020
Guy Waltisperger pour le groupe de travail mobilités fait des propositions sur les axes de notre quartier, avec la perspective de requalifier l'avenue Jean Perrot. Ce dernier point fait l'objet d'une proposition au budget participatif.
Marie-Pierre Martin rappelle les nouvelles constructions et les projets. Jean-Pierre Candella évoque la participation de la commission au PLUi et aux modifications.
Marché aux fleurs animé par Michèle Camand : belle réussite du marché aux fleurs du 9 mai au parc Mistral. Elle souhaite passer la main pour le prochain marché organisé en 2022 par l'Union de quartier Centre ville. Appel aux bonnes volontés !
Thierry Sotto fait le point sur le lycée Mounier et sur le groupe de travail concernant les arbres remarquables. Un parcours est prévu le 26 octobre. Il rappelle le projet soumis au budget participatif d'aménagement de l'espace en friche à l'angle Gay-Lussac/Berthelot.
J.C.Cavoret parle brièvement du groupe de travail Tour Perret.

II- Points soumis aux votes
54 Adhérents participants : 44 présents, 7 représentés, 3 votes par correspondance (reçus jusqu'au lundi 18 octobre)

A- Le rapport financier 2020 présenté par la trésorière Maryse Chenal est adopté à l'unanimité.
Le budget 2021 est également adopté à l'unanimité. Les cotisations restent inchangées.

B- Le rapport moral du président met en relief le travail d'équipe, la disponibilité et la ténacité des membres du CA dans le contexte sanitaire difficile de l'année précédente et après l'assemblée générale tenue par correspondance en novembre 2020. Rapport approuvé à l'unanimité.

C- Elections au Conseil d'Administration :
Les mandats de 3 ans de Thierry Sotto et Michel Fruneau se terminent en 2021. Ils sollicitent le renouvellement.
M. Fruneau demande aux présents qui, dans la salle, souhaiterait rejoindre le Conseil d'administration.
Madame Danielle Guiguet répond positivement et se présente en quelques mots.
Les trois candidatures sont soumises aux votes.
Danielle Guiguet, Thierry Sotto et Michel Fruneau sont élus à l'unanimité.

Fin de l'Assemblée Générale statutaire à 19h45 qui se poursuit par la rencontre des habitants avec les élus.

Deuxième partie : rencontre avec les Elus

Elus et personnalités:
Excusé M. le maire Eric Piolle
Présents : Mme Margot Belair adjointe secteur 4, M. Claus Habfast conseiller au patrimoine architectural, M. Gilles Namur adjoint à la nature en ville, Mme Isabelle Peters adjointe secteur 5, Mme Maud Tavel ajointe à la tranquillité publique.
Mme Sylvie Omez-Pommier directrice territoriale secteur 4, Mme Camille Para du pôle proximité, Mme Valérie Vacchiani chargée de mission sur la tour Perret, M. René Bard président de ETPG (Ensemble pour la Tour Perret).

Michel Fruneau remercie les élus et les techniciens présents.

Les élus répondent aux questions qui leur ont été transmises plusieurs semaines auparavant :

La Tour Perret - M. Claus Habfast : c'est le plus grand chantier du mandat (prévision 10 Millions d'Euros) reconnu patrimoine remarquable. Le chantier, pilote pour la restauration du béton, est exemplaire au niveau national pour la recherche d'une technique pérenne. Remise en service des ascenseurs historiques et accès à la plate-forme. Début du chantier courant 2022 pour une fin des travaux en 2025, pour les 100 ans de l'exposition. Le financement n'est pas totalement bouclé, appel au mécénat et au public.

Le parc Mistral : Gilles Namur : Revoir le parc Mistral avec le pied de la tour Perret et extension aux berges de l'Isère pour améliorer la biodiversité avec une attention à la multiplication problématique des usages, réflexions à long terme à développer sur l'utilisation du parc avec les associations et les habitants.

Propreté urbaine : nombreuses remarques négatives de l'assistance qui déplore la saleté, pas de réponse au courrier. Mme Belair répond qu'elle transmet les réclamations aux services compétents dans le cadre d'une organisation territoriale et thématique des services, et qu'il peut subsister des lacunes. Remous dans l'assistance.

Fraîcheur : Pour l'été, la ville avait prévu d'ouvrir 25 fontaines, certaines sont tombées en panne, d'autres ont été fermées pour des causes sanitaires (insalubrité de l'eau). Brumisateurs mobiles et animations près des fontaines ont apporté de la fraîcheur aux habitants.

Tranquillité publique : Maud Tavel parle des trois axes de la police municipale
1- Mobilités et régulation de l'espace public : trottinettes, vélos avec des équipes de la police municipale en vélo, en moto et en voiture
2- Tranquillité : initialement en journée puis maintenant en soirée pour intervention près des bars, restaurants, et magasins de nuit vendant des alcools au centre-ville et désormais dans toute la ville.
3- La mission de contrôle du stationnement payant par les ASVP (30 agents) est étendue au stationnement gênant. Ils sont désormais intégrés à la police municipale
Les équipes de soirée interviennent, avec la police nationale, dans les parcs sur les nuisances sonores et saisissent les enceintes acoustiques.
Projet de police de proximité à développer avec 3 ou 4 agents à vélo affectés à un secteur donné.

Place aux enfants : Margot Belair
C'est un projet inscrit au programme électoral de l'équipe municipale sur lequel la ville ne reviendra pas.
Première phase cet été avec la mise en place du mobilier urbain, des interdictions de stationner et de circuler dans notre quartier : Ecoles Driant, Clemenceau et Bajatière pour une piétonisation 24h/24 près des écoles. Des contrôles sont effectués par la police municipale.
Une phase ultérieure d'aménagement en concertation avec les habitants est prévue, mais compte tenu du nombre d'écoles concernées à Grenoble, aucun calendrier n'est défini. Il faudra travailler sur les plans de circulation dans le quartier en particulier en raison des reports de circulation sur des itinéraires « alternatifs ».

Incivilités des vélos et des trottinettes sur les trottoirs : Nombreuses inquiétudes des habitants. Mme Maud Tavel : Sensibilisation des cyclistes aux règles sur les chronovélos surtout le matin. Difficultés pour interpeller les trottinettes électriques.

Après un échange avec les habitants, la rencontre prend fin à 20h45.
Michel Fruneau remercie élus et habitants et les invite à un pot réduit en raison des contraintes sanitaires.

Les aménagements cyclables

La circulation à vélo dans notre quartier a fortement évolué depuis la création et la pérennisation des « tempo vélo » en 2020. Leur pérennisation temporaire, en attente d'une reprise en profondeur des axes concernés, permet d'ores et déjà de mettre en œuvre les gabarits définitifs de partage des chaussées entre circulation automobile et cyclistes.

Nous avons ainsi trois axes structurants pour les pistes cyclables :
Jean Perrot
Albert 1er / Clemenceau
Général Champon / Marcelin Berthelot
A cela s'ajoutent des bandes cyclables partielles, rue Mallifaud et rue Paul Janet.

L'Union de Quartier échange avec la Ville et la Métro pour :
a- Transformer les trois axes structurants en axes qualitatifs pour les cycles avec une séparation des vélos du trafic de circulation générale et du stationnement,
b- Créer des axes est-ouest de quartier complémentaires avec la reprise continue des bandes cyclables de Mallifaud à Moyrand et la création de nouvelles bandes cyclables de la rue Paul Janet à la rue Ponsard (par la rue Perreto), puis aux rues Station Ponsard et Jean Bart,
c- Créer des zones de stationnement vélo avec arceaux à différents endroits du quartier pour permettre un arrêt temporaire sécurisé contre le vol lors de nos déplacements et pour nos visiteurs.
Nous discutons également avec la Région dans le cadre de la reconstruction du Lycée Mounier. Nous avons obtenu un nombre suffisant de places de stationnement vélos dans l'enceinte du lycée.
Nous échangeons avec la Ville et la Métro sur la connexion à la nouvelle piste cyclable avenue Marcelin Berthelot et l'aménagement du futur parvis.

Guy Waltisperger

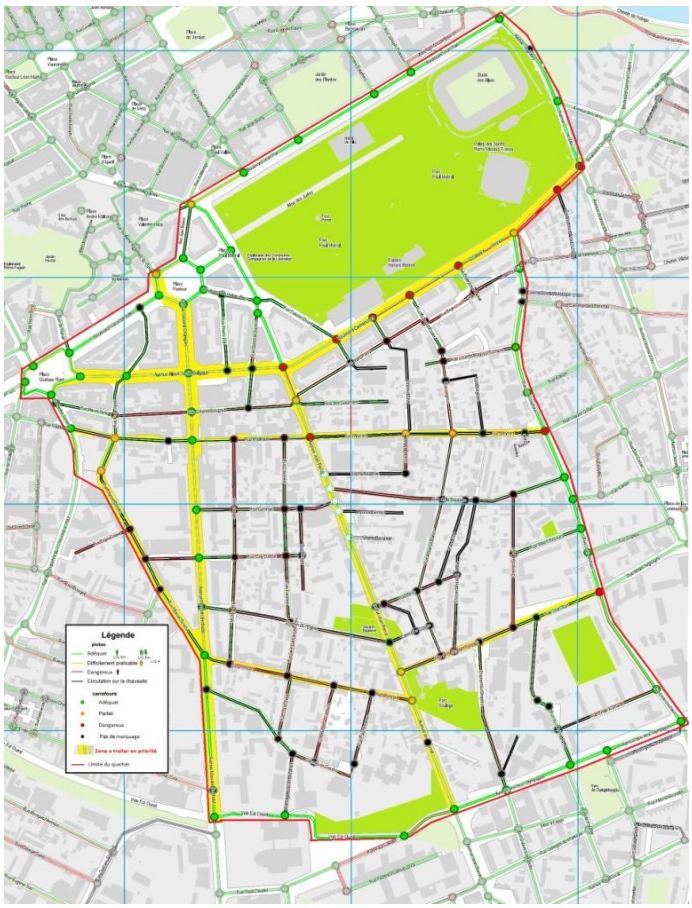

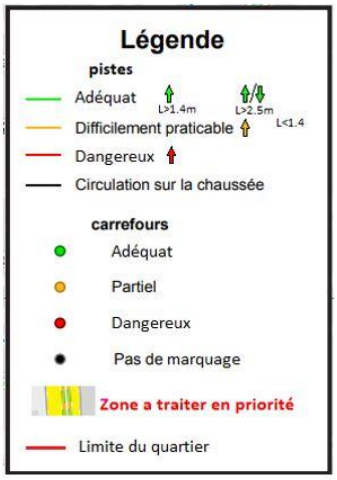

Plan des aménagements cyclables souhaités

.

Proposition d'aménagement du secteur Peretto

Partant du constat que la rue Marcel Peretto souffre de multiples maux, l'UHQEB travaille actuellement sur des propositions d'aménagement temporaire de la rue et de ses alentours, à faire parvenir à la mairie et la Métro. Notre objectif est que nos élus s'emparent du sujet et puissent avoir des propositions de solutions basées sur la connaissance fine des habitants sur les problématiques spécifiques.

Le trottoir Est de la rue Marcel Peretto

Fort trafic de transit, faible végétalisation, forte vacance commerciale, peu d'espace pour les piétons, discontinuité des pistes cyclables, stationnement de report… autant de problématiques qui rendent les alentours de la rue peu accueillants. Afin d'améliorer la situation, nous imaginons des solutions peu coûteuses à mettre en œuvre, de manière temporaire, afin de mesurer leurs effets sur les problèmes listés précédemment, et sur l'amélioration de la qualité de vie des habitants. Nos propositions concernent principalement la suppression du trafic de transit, par la modification de plan de circulation, et par la mise en place d'infrastructures temporaires afin de faciliter les cheminements piétons et cyclables.

Les effets de la suppression du trafic de transit seront bénéfiques au-delà de la rue Marcel Peretto et des rues voisines. Et cela pourra permettre de renforcer l'attractivité des commerces rue Gay-Lussac.

Nous invitons les habitants du quartier à participer avec nous à ce projet, afin que notre voix porte encore plus fort auprès de nos élus.

Si vous êtes intéressés pour nous rejoindre, vous pouvez nous contacter par mail : uhqeb-grenoble@orange.fr

Alexandre Langénieux

Projet de préservation des arbres remarquables de notre quartier :

L'union de quartier a initié en 2020 un projet pour la préservation des arbres remarquables de notre quartier.
Suite à plusieurs rencontres préparatoires, il a été décidé de réaliser un parcours pédestre dans notre quartier afin de faire un premier état des lieux sur le recensement des arbres remarquables et pour définir ensemble des critères de « remarquabilité ».
Ce parcours a été effectué, le mardi 26 octobre 2021, en présence de M. Gilles Namur adjoint à l'environnement, de techniciens de la ville, de la Métropole et de la Région, d'habitants du quartier et d'un journaliste du Dauphiné Libéré.

A cette occasion nous avons pu repérer un nombre important d'arbres qui ne sont pas encore inscrits au PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) et donc non protégés, constater les dommages de certains élagages non autorisés sur des arbres classés ce qui implique la nécessité d'une future campagne d'information auprès des habitants et enfin tenter de dégager des critères de "remarquabilité" des arbres.

Pour la suite du projet, la ville va proposer des critères de classement des arbres remarquables éligibles à une inscription sur le PLUi sur lesquels nous serons informés. (Ces critères vont être assez élevés pour préserver la clarté du PLUi). Le recensement de ces arbres sera fait dans un premier temps par la ville par souci d'efficacité car la modification du PLUi devrait intervenir dans les mois à venir. De notre côté, nous pourrons contribuer à cette phase du projet en contactant certains propriétaires afin d'accéder aux jardins et parcs privés non visibles de la rue et qui ne pourront pas être pris en compte par les services de la ville.
Enfin, cette première phase se conclura par l'inscription sur le PLUi des arbres répertoriés.

Cependant, notre démarche ne s'arrête pas là. Dans un deuxième temps nous voulons réaliser une campagne d'information auprès des habitants du quartier possédant des arbres remarquables sur leur terrain afin qu'ils connaissent les démarches à adopter pour leur préservation.

A plus long terme, un dialogue doit se poursuivre avec la ville afin de répertorier encore plus finement les arbres de notre quartier et trouver des moyens de protection pour ceux qui sans être inscrits sur le PLUi sont néanmoins très importants à préserver pour la qualité de vie, la biodiversité et la lutte contre les îlots de chaleur.

Thierry Sotto

Projet de budget participatif à l'angle des rues Gay-Lussac et Berthelot :

Un projet participatif a été déposé cet été par l'union de quartier afin de créer un espace de convivialité arboré et rafraichissant sur une friche, le terrain bétonné et à l'abandon à l'angle des rues Gay-Lussac et Berthelot.
La proximité du lycée Mounier, de l'école primaire Ferdinand Buisson, de l'association APF handicap et celle des Petits Frères des Pauvres devrait permettre aux élèves, aux personnes à mobilité réduite, aux personnes âgées et plus généralement à l'ensemble des habitants du quartier de trouver un espace utile et agréable qui favorisera les échanges et permettra une halte sur un cheminement vers le centre-ville ou les commerces de proximités. Ce lieu est tout proche de la rue Peretto et pourrait permettre de favoriser l'accès à cette rue et dynamiser les petits commerces actuellement en difficulté.

Notre projet a été présélectionné pour une deuxième étape qui se déroulera en mars 2022 au Palais des sports de Grenoble et présentera au public les différents projets. Un vote des personnes présentes à cette manifestation sélectionnera 30 projets parmi 80 environ. A cette occasion, nous souhaitons vivement votre présence afin de promouvoir les deux projets déposés par l'union de quartier. Finalement, après une phase de travail avec les services de la ville pour valoriser et expliciter chaque projet, 7 d'entre eux seront sélectionnés par un vote par internet de l'ensemble des habitants de Grenoble.
Nous disposons déjà d'une petite équipe d'une dizaine de personnes pour faire avancer cette initiative. Je dois encore rencontrer les élèves de Mounier, les personnels d'APF handicap et des Petits Frères des Pauvres afin d'apporter une diversité d'opinion et d'énergie à ce projet.
Une première réunion de préparation au forum de mars au Palais des sports doit se tenir le 4 janvier.

Si vous êtes intéressé par ce projet, vous pouvez vous renseigner et vous inscrire sur le lien suivant :
https://www.grenoble.fr/projet/717/2417-point-de-rencontre-fleuri-arbore-et-rafraichissant.htm
(Sinon vous pouvez me contacter via le mail de l'union de quartier).

Thierry Sotto

Vous souhaitez **régler votre cotisation annuelle**, participer à une **commission** ou un projet de l'Union de Quartier ? Utilisez le coupon joint et retournez-le à l'UHQEB

Union des Habitants du Quartier Exposition Bajatière

BULLETIN D'ADHESION 2022

UHQEB – Centre socio culturel La Baja – 79 avenue Jean Perrot – 38100 Grenoble
Tel : 04 76 63 89 73 - www.uhqeb-grenoble.fr - uhqeb-grenoble@orange.fr

Nom Prénom : ……
Adresse : ……..
Téléphone : …… E-mail : …….
La cotisation est de 8 € par personne ou 14 € pour un couple.

☐ Paiement par chèque total à payer : ……..
☐ Paiement en espèce
☐ Inscription à une ou plusieurs commissions

UHQEB – Espace Socio Culturel LA BAJA – 79 av. Jean Perrot 38100 Grenoble 04 76 63 89 73
Courrier uhqeb-genoble@orange.fr Sites www.facebook.com/UHQEB/ www.uhqeb-grenoble.fr